Beazley Logo

Article

L’adoption de l’IA s’accélère chez vos clients. Leur couverture cyber suit-elle le rythme ?

La question n’est plus de savoir si les entreprises vont adopter l’intelligence artificielle (IA). Elles l’ont déjà fait.

Utilisée pour optimiser les opérations, améliorer l’expérience client ou soutenir la prise de décision, l’Intelligence Artificielle s’intègre désormais à de nombreux systèmes et processus déjà couverts par les polices cyber. Cette évolution soulève toutefois une interrogation croissante chez les entreprises : leur assurance cyber les protège-t-elle lorsque l’intelligence artificielle est impliquée dans un sinistre ?

Toutes les pertes liées à l’IA ne trouvent pas leur origine dans une cyberattaque.

Les risques liés à l’IA ne se limitent pas aux cyberattaques. Il arrive parfois qu’un système d’IA commette simplement une erreur, et les conséquences peuvent être considérables. Un résultat d’IA inexact, une recommandation erronée ou une défaillance imprévue du système peuvent entraîner une perte de chiffre d’affaires, une perturbation des opérations ou un contrôle réglementaire. L’impact peut être considérable, même lorsqu’aucun système n’a été piraté et qu’aucune donnée n’a été volée.

Pour les courtiers, l’enjeu est désormais d’aider leurs clients à naviguer dans ces nouveaux risques. À mesure que l’IA s’impose dans les opérations quotidiennes, les entreprises recherchent davantage de clarté et souhaitent s’assurer que leur couverture cyber évolue au même rythme que leurs usages.

À mesure que l’IA se généralise, de nouvelles questions émergent en matière de cyberassurance

L’IA est impliquée dans un incident. Suis-je toujours couvert ?

Prenons l’exemple d’un détaillant dont la plateforme de service client est alimentée par l’IA et que celle-ci soit compromise et utilisée pour envoyer des messages frauduleux à ses clients. La question se pose alors naturellement : l’utilisation de l’IA modifie-t-elle la manière dont le sinistre sera traité ou la couverture continuera-t-elle à s’appliquer au titre des garanties cyber existantes ?

Que se passe-t-il si je dois suspendre un système d’IA ?

Une entreprise peut être amenée à mettre temporairement hors service un outil d’IA devenu défaillant (après une mise à jour du logicielle par exemple) afin d’éviter des erreurs, des pertes financières ou des perturbations plus importantes. Même en l’absence de cyberattaque, cette interruption peut avoir un impact significatif sur son activité.

L’évolution de la réglementation en matière d’IA peut-elle créer de nouvelles responsabilités ?

Alors que les cadres réglementaires dédiés à l’IA se développent rapidement, les entreprises doivent s’adapter à de nouvelles obligations. De nouvelles réglementations spécifiques à l’IA, notamment la loi européenne sur l’IA et la mosaïque d’obligations différentes d’un État à l’autre aux États-Unis, peuvent créer des responsabilités différentes de celles prévues par les réglementations en matière de confidentialité et de sécurité que de nombreux clients connaissent déjà. Transparence vis-à-vis des utilisateurs, signalement de contenus générés par l’IA ou exigences spécifiques en matière de conformité : autant de sujets qui peuvent générer de nouveaux risques et de nouvelles responsabilités.

Ainsi, au-delà des cyberattaques traditionnelles, l'IA introduit de nouveaux scénarios de risque que les entreprises doivent anticiper.

Comment « Full Spectrum Cyber » évolue pour répondre aux risques liés à l’IA

À mesure que les clients adoptent de plus en plus largement l’IA, leurs besoins en matière d’assurance évoluent également. C’est pourquoi Beazley a enrichi son approche Full Spectrum Cyber de nouvelles clauses spécifiques à l’IA, conçues pour apporter davantage de clarté, de protection et de sérénité.

1. Apporter plus de clarté sur la couverture des événements liés à l’IA

L’avenant « Clarification de l’IA » (AI Clarifying Endorsement) précise la manière dont la garantie cyber s’applique lorsqu’un incident implique l’utilisation de l’intelligence artificielle.

2. Offrir une protection dédiée aux risques émergents de l’IA

La garantie « Arrêt volontaire de l’IA » (AI Voluntary Shutdown) couvre les pertes liées à la suspension préventive d’un système d’IA défaillant, avant qu’il ne provoque un préjudice financier majeur.

3. Accompagner les entreprises face aux évolutions réglementaires en constante évolution

L’avenant « Défense réglementaire et sanctions liées à l’IA » (AI Regulatory Defence & Penalties endorsement) aide les entreprises à faire face aux procédures réglementaires admissibles résultant d’une non-conformité involontaire.

Envisager l’avenir avec confiance

À mesure que les risques liés à l’IA évoluent, notre offre évolue également. Les nouvelles extensions dédiées à l’IA illustrent la manière dont Full Spectrum Cyber continue de s’adapter pour répondre aux besoins de nos clients dans un environnement en constante transformation. Elles apportent davantage de clarté sur la couverture existante, une protection renforcée face aux nouveaux enjeux liés à l’IA et un accompagnement adapté à l’évolution rapide du cadre réglementaire.

Pour en savoir plus sur ces nouvelles garanties, contactez votre souscripteur cyber Beazley habituel.

Home

©Beazley Group | LLOYD's Underwriters